



**PRÉFET  
DU VAR**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Sous-Préfecture de Draguignan**

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

**RENOUVELLEMENT DES AUTORISATIONS PROVISOIRES DE SÉJOUR POUR LES  
RESSORTISSANTS UKRAINIENS  
DES ARRONDISSEMENTS DE DRAGUIGNAN ET DE BRIGNOLES**

La sous-préfecture de Draguignan accueillera les ressortissants ukrainiens résidant sur les arrondissements de Draguignan et de Brignoles, pour renouveler leur autorisation provisoire de séjour à compter du 05/09/2022 sur rendez-vous uniquement.

Le lien pour prendre rendez sur le site « démarches simplifiées » est le suivant :

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/formulaire-renouvellement-aps-ukrainiens>

Après enregistrement de votre demande, une convocation sera automatiquement générée et jointe à votre dossier sur le site « démarches simplifiées ».